

LE DROIT A L'IMAGE

POUR LE RESPECT DE TOUS



RESPECTER LE DROIT A L'IMAGE

Nous vous rappelons qu'il est formellement **interdit de photographier ou filmer** les professionnels ou les autres patients dans l'établissement sans leur consentement écrit. Soyez Web-responsables!



ENVERS LES PROFESSIONNELS









ENVERS LES USAGERS











2

LIMITER L'UTILISATION DE VOTRE TELEPHONE

J'éteins mon téléphone ou le mets en mode silencieux quand je rentre dans l'établissement.





